

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

19^{ème} année - N° 3233 - Vendredi 07 Septembre 2018 - Prix : 200 Fc

ÉDUCATION

Vers la fin de la grève des enseignants à l'Université



Les responsables du SNEUC reçus à Beit Salam pour un ultim compromis

ELECTIONS ANTICIPÉES

Révision des listes électorales dès la semaine prochaine

LIRE PAGE 3

Visitez le site de la Gazette
www.lagazettedescomores.com

**Prières aux heures officielles
Du 06 au 10 Septembre 2018**

Lever du soleil:
06h 07 mn
Coucher du soleil:
18h 04mn

Fajr : 04h 54mn
Dhouhr : 12h 09mn
Ansr : 15h 19mn
Maghrib: 18h 07mn
Incha: 19h 21mn



INFORMATISATION DES DONNÉES STATISTIQUES

L'UNFPA remet dix ordinateurs à l'INSEED

Une initiative saluée par la direction des statistiques. Selon les bénéficiaires, ce matériel devrait faciliter le travail du personnel notamment dans la programmation et l'enregistrement des listes jusque-là analogiques.

« Nous avons remis ce matériel à l'INSEED pour leur permettre d'enregistrer les données et de les dévoiler d'ici un mois », explique le représentant de l'UNFPA, Dr Mahamoud Said. L'enregistrement des données statistiques effectuées par le personnel posaient jusque-là problème. Selon le représentant de l'UNFPA, ces machines devront permettre d'établir un tableau bien détaillé du chiffre de la population comorienne repartie selon les catégories. « La première des choses, c'est de savoir le nombre total de la population comorienne, déterminer l'effectif de la jeunesse, le nombre d'enfants, c'est la première initiative », explique le Dr Mahamoud Said. Des données tirées dans ce processus devraient permettre au pays de se préparer dans les prochaines échéances économiques, sociales, démographiques et électorales. « Nous visons l'émergence. Mais nous ne pouvons pas espérer un pays émergent si nous n'avons pas les données démographiques fiables qui nous permettront de savoir comment nous préparer et c'est la base même du recensement

», a-t-il poursuivi.

Pour le représentant de l'UNFPA, c'est une initiative qui devait permettre au pays d'avoir une vision de base pour tout programme à mettre en place dans les différents secteurs. Pour le directeur de l'INSEED, Ahmed Djoumoi, ce nouveau matériel informatique devrait permettre d'actualiser les données en temps réel, ce qui permettra d'accompagner le travail effectué par des faits réels. « En 2016, nous avons préparé tous les papiers et entre 2016 et 2017, nous avons élaboré la cartographie pour la mise en place de la manière à mener le travail », a-t-il rappelé. « Nous avons prévu de finir notre travail d'analyse d'ici le mois de juillet et donner des chiffres provisoires à nos partenaires, au Gouvernement et à la population », insiste le Directeur de l'INSEED. Des données qui vont permettre notamment de fournir des chiffres sur le taux de natalité et de mortalité, le nombre d'enfants scolarisés, l'évolution économique et les demandeurs d'emploi selon Ahmed Djoumoi.

Ce dernier assure que d'autres chiffres seront remis au ministère de la Santé afin de planifier les procédures de vaccination, de planification familiale et au ministère de l'Éducation sur le nombre d'enfants en âge d'être scolarisé. Pour Ahmed Djoumoi, les Comores ont un large retard sur les procédures de recense-



Remise de matériel informatique à l'INSEED par l'UNFPA

ment. Il explique que les recommandations des Nations-Unies imposent l'opération tous les dix ans. « Le premier recensement après l'accession à l'Indépendance est fait en 1980, puis le deuxième en 1991, le troisième en 2003 et le quatrième en 2017 ». Ce dernier explique que l'opération nécessite beaucoup de moyens et que le bureau des statistiques rencontre des difficultés énormes pour

rassembler les fonds requis.

Pour ce qui est du personnel, le directeur affirme que le bureau a du mal à avoir un personnel qualifié pour l'opération de recensement. « Nous avons du personnel expérimenté en la matière car ils ont effectué deux séances de recensement (1991 et 2003). Mais dans le processus, nous avons besoin de beaucoup de personnels comme lors de la der-

nière opération où nous avons besoin de 1470 personnes pour le territoire national et on a eu du mal. On a recruté en fonction du niveau (bac +2) et on les a formés pour être opérationnel », explique le directeur. Ahmed Djoumoi a salué les efforts fournis par tous les partenaires dans le déroulement du processus.

A.O Yazid

PALUDISME

Une nouvelle stratégie pour en finir avec la maladie

La pulvérisation intra domiciliaire pour le traitement antipaludique débute le mardi 11 septembre dans les régions d'Itsandra et de Bambao, à Ngazidja. Une énième tentative pour éradiquer le paludisme dans l'archipel. Cette année, 18 personnes ont succombé de cette maladie aux Comores.

La Lambda-cyhalothrine et le Pirmiphosmethyl sont les produits utilisés par le ministère de la Santé pour la pulvérisation intra domiciliaire dans le traitement antipaludique, entamée en Grande-Comore. Des produits approuvés par l'Oms et l'inspection générale de la Santé. Devant une recrudescence de la fièvre paludique à Ngazidja, le Dr Ali Toilibou explique les précautions à prendre pour cette nouvelle stratégie de lutte contre le paludisme. Parmi elle, l'application d'insecticides liquides à l'intérieur des habitations humaines et animales pour tuer les moustiques et autres insectes domestiques nuisibles. « Cette nouvelle stratégie est vraiment efficace et permet d'ob-

tenir des résultats très rapidement. C'est un moyen efficace et sûr. Et il est surtout sans danger pour les humains, les animaux et l'environnement », assure Ali Toilibou.

Pour ce médecin, cette stratégie a fait ses preuves et permis d'éliminer le paludisme à Maurice et à La Réunion. Actuellement, ce sont les Comores et Madagascar qui s'essayent au traitement. Ici, plusieurs agents de la société civile et communautaires ont été formés à cet effet. « La stratégie consiste à pulvériser les murs et les plafonds à l'aide d'insecticide qui neutralisera l'Anophele une fois en contact avec les cloisons. On mélange l'insecticide avec de l'eau puis on vaporise les parois. Après la pulvérisation du domicile, les habitants seront contraints de boucler les portes et fenêtres pendant deux heures pour permettre la fusion entre l'insecticide et les murs », explique-t-il.

Toutefois, des effets indésirables pourront advenir en cas de non respect des consignes, d'où la nécessité de respecter les précautions d'emploi. « Les travaux débiteront

le 11 septembre prochain. La pulvérisation sera donc mise en œuvre dans les districts présentant des taux d'infection élevés ou sujets aux épidémies de paludisme », informe Dr Ali Toilibou.

Elle débutera à Maweni et Mirontsi Itsandra le mardi 11 septembre et le lendemain, les équipes se rendront à Nvunambadani et Oussipvo. Du jeudi 13 au samedi 14 septembre, la pulvérisation est programmée à Salimani Itsandra et Pvanadjou et du dimanche 16 au jeudi 20 septembre, ce sera au tour de Ntsoudjini et Tsidje. Les 21 et le 22, le tour reviendra à Pvanamboini et Sambakouni et du dimanche 23 au jeudi 27 à Nioumadzaha et Mvuni Bambao. Du 28 septembre au 2 octobre, les équipes se rendront à Vouvouni et Mde Bambao pour la Pid et du 3 au 6 octobre enfin, à Ikoni. Après les régions d'Itsandra et Bambao, ce sera au tour des régions de Hambuu et Mbadjini, selon le calendrier établi.

Kamal Gamal (Stagiaire)

La Gazette des Comores
BP 2216 Moroni - UNION DES COMORES
Tél. (269) 37-79-80 - 33 26 76

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse postale : _____ email : _____
Tél. : _____ Fax : _____ Mob : _____

Périodicité :
3 mois Montant : _____
6 mois Montant : _____
12 mois Montant : _____

Mode de règlement :
Espèces
Chèque n° _____
Virement bancaire réf. : _____

Moroni le,
Signature : _____

Tarifs d'abonnement
(Valable à compter du 1er janvier 2015)

	Mensuel		Trimestriel		Semestriel		Anuel	
	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro
Comores	4 500	9	12 500	25	25 000	51	50 000	102
Etranger	6 000	12	17 000	35	32 000	65	62 500	127

ÉDUCATION

Vers la fin de la grève des enseignants à l'Université

Reçu par le président de la République, Azali Assoumani et le Ministre de l'Éducation Nationale, Salim Mahamoud, le Syndicat National des Enseignants de l'Université des Comores (SNEUC) s'est dit satisfait des propositions avancées par les deux camps. Le SNEUC assure que des réformes vont être effectuées et s'est réjoui d'appréhender que les élections du Président de l'Université auront lieu "dans trois mois".

Le Président de la République a reçu pour la deuxième fois le Syndicat des enseignants

de l'Université des Comores, en l'espace de dix jours. Des rencontres qui ont suscité beaucoup de questions au sein de l'opinion. Ayant campé sur sa position de grever durant plusieurs mois, le Sneuc est finalement revenu sur sa position et déclaré la fin de la grève. « Nous sommes arrivés à un stade où il est capital de trouver des solutions à ce problème épineux. Nous allons établir le protocole d'accord mais la grève est finie. Nous allons reprendre le chemin de la rentrée », a annoncé le Secrétaire général du Sneuc, Hassane Youssouf.

Ce dernier explique que le syndicat et les autorités ont convenu de

mettre en place un processus qui permette d'éviter des revirements. Hassane Youssouf explique que les deux parties se sont mises d'accord pour que les élections du Président de l'Institution aient lieu d'ici trois (3) mois. « Une commission sera mise en place, et c'est à celle-ci de voir comment les élections peuvent être organisées durant ces trois mois », a-t-il insisté.

Le Sneuc a choisi d'apaiser le climat d'une grève qui a duré des mois. Ce syndicat qui s'est longtemps du non respect de l'autonomie de l'université et des réformes adoptées sans implication du Syndicat, estime qu'il est temps de

réviser les textes régissant l'institution suivant la nouvelle constitution. Pour Hassane Youssouf, les prochaines réformes ne toucheront pas son autonomie. « Le principal sujet de discussion, c'est de préparer la rentrée pour sauver le site et protéger nos enfants », lance le secrétaire général.

Pour Salim Mahamoud, Ministre de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique la décision du Sneuc est à saluer. « Le syndicat et le Gouvernement ont convenu qu'une commission de transition et de régulation doit être mise en place pour réorienter le pro-

cessus à suivre pour ouvrir les portes de la rentrée et organiser les élections dans un délai de 3 à 4 mois », s'est réjoui Salim Mahamoud qui assure que d'ici samedi, un mémorandum sera établi entre le Sneuc et le Ministère pour redonner un autre visage à l'institution et le comité provisoire. Il dit faire le nécessaire, en tant que médiateur, pour éviter tout conflit au sein de l'Université et un éventuel revirement.

A.O Yazid

ELECTIONS ANTICIPÉES

Révision des listes électorales dès la semaine prochaine

Le ministre de l'Intérieur, en charge des élections a annoncé hier jeudi, le lancement de l'opération de révision des listes électorales, à partir de la semaine prochaine. Les travaux vont être menés par la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) et le Centre National de Traitement des Données Electorales (CNTDE).

Le gouvernement a mis le cap des élections présidentielles anticipées de 2019. La machine est déjà lancée. Hier, le ministre de l'Intérieur en charge des élections a annoncé qu'une révision

« exceptionnelle » des listes électorales va démarrer dès la semaine prochaine. L'occasion pour les jeunes en âge de voter de s'inscrire sur les listes.

« Dans le cadre du suivi de l'action du gouvernement, nous allons entamer dès la semaine prochaine la révision des listes électorales. On va donner l'opportunité aux Comoriens de s'inscrire et de pouvoir voter aux prochaines échéances », lance Mohamed Daoudou, le ministre de l'Intérieur en charge des élections.

Le porte-parole du gouvernement a aussi annoncé la possibilité d'effectuer des transferts des élec-

teurs d'une localité à une autre, tout en respectant les délais et les textes qui régissent les élections. « La CENI et la CNTDE vont mutualiser leurs efforts et faire un bon travail pour bien préparer les prochaines élections », conclut-il.

Il est à rappeler que le scrutin référendaire du 30 juillet dernier n'avait pas donné lieu à une révision des listes électorales. C'est le même fichier utilisé aux élections de 2015 et 2016 qui a servi au référendum.

Mohamed Youssouf



Mohamed Daoudou ministre de l'intérieur

MÉDIAS

Radio Ngazidja fermée temporairement

Radio Ngazidja a été fermée hier jeudi par des éléments du Peloton d'Intervention de la Gendarmerie Nationale sur ordre du ministre en charge de l'information. Cette fermeture temporaire fait suite à une dispute qui a eu lieu entre Abdillah Ahamada fraîchement nommé directeur des programmes et Nadjimedine Oumouri Ahamed, directeur de la télévision contre Ali Chaybane, qui était jusque là le directeur des programmes de l'ORTN.

Hier aux environs de 10h, l'Office de Radio et Télévision de Ngazidja (Ortn) a été fermé par des éléments de la gendarmerie sur ordre du ministre en charge de l'information. Tout a commencé par une dispute interne entre les agents de la radio sur une note signée par le secrétaire général du commissariat à la fonction publique de l'île. Ce dernier aurait nommé deux personnes en la personne d'Abdallah Ahmada et Nadjimdine Oumouri respective-

ment au poste de directeur des programmes et directeur de la télévision de Ngazidja.

Une note qui irait à l'encontre d'une autre signée par le gouverneur de Ngazidja et qui place Chaybane au poste du directeur des programmes. D'après un témoin oculaire, lors de la conférence de rédaction, Chaybane aurait refusé de reconnaître Abdallah comme son successeur. « Je ne rejette pas la note du secrétaire général du commissariat mais je ne quitterai pas mes fonctions jusqu'à ce que je sois démis de mes fonctions par une note émanant du gouverneur Hassane Hamadi », aurait lancé Ali Chaybane.

La situation s'étant envenimée, les journalistes de la radio ont dû appeler la police. « J'ai immédiatement appelé la police. En tant que doyen de la maison, je me devais de prendre mes responsabilités », explique Andhum Fouad joint au téléphone par La Gazette des Comores. Quelques minutes après, la police est arrivée sur les lieux mais n'a pas pu calmer la situation.

C'est à ce moment là que le PIGN est intervenu. Tous ceux qui étaient présents ont été embarqués pour le ministère.

« Suite à une longue discussion entre les concernées et l'Exécutif de Ngazidja, nous avons trouvé un compromis », nous rassure-t-il. Un compromis qui laisse penser

qu'Abdaillah est désormais le nouveau directeur des programmes. Au moment où nous mettions sous presse, Ali Chaybane et Nadjimdine restaient injoignables.

Ibnou M. Abdou



La Gazette des Comores
Directeur général
 Said Omar Allaoui
Directeur de la publication
 Elhad Said Omar
Rédacteur en chef
 Mohamed Youssouf
Rédaction
 A. Mmagaza
 M.I.M Abdou
 A.O. Yazid
 Faiza Soule
 Nassuf Ben Amad (Stagiaire)
 Kamal Gamal Abdou (Stagiaire)
Chronique Sportive
 B.M. Gondet
Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
Secrétaire de rédaction
 Sanaa Chouzour
Responsable commercial
 Rahamatouallah Youssouf
Documentation archiviste
 Mariama Mhoma
Photographe / Site Web
 Mohamed Said Hassane
Impression
 Graphica Imprimerie
 www.lagazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45

LITTÉRATURE

« L'Ombre d'une voix », un roman qui parle

« *L'ombre d'une voix* », un livre à la fois philosophique, humoristique et poétique. L'auteur, Saïd Mouzé alias Mathias, décrit dans un décor quasi archaïque, les us, mœurs et coutumes d'une cité : la cité de Saur à l'archipel de Kokoro, en Afrique de l'Est. Là où les anciens princes de la première majestueuse dynastie des Sambeja choisissent leurs futures épouses en suivant la voie de la voix. Une voix qui détermine tout et que même le vieux Makbul, marabout des temps anciens, avait l'habitude de professer ainsi : « Donne-moi ta voix, je te dirais qui tu es ». Dans un entretien accordé à *La Gazette des Comores*, l'auteur revient sur son roman, à la fois imaginaire et réaliste.

Saur est une cité civilisatrice. Elle est celle des éminents et illustres aréopages, des poètes, des musiciens, des artisans et des comédiens inégalés, la cité des grands maîtres du Coran. Saur est la cité de Makbul, de Sahel et de Hazlom, l'homme qui peut à partir de la voix du bébé, prévoir son avenir et sa nature, il est l'homme du pouvoir. Une cité dans laquelle régnait, à l'époque des vieux sages, la concorde et l'harmonie. Puis vint la pollution de tout genre avec l'ascension du Anda et du complexe de supériorité de l'un et de l'autre; toute cette harmonie et toute cette concorde disparaissent.

La cité de Saur vire à la corruption et la malversation, à l'humiliation et à l'insulte malgré les efforts de la femme sauroise qui monte au

créneau et qui dit en avoir marre du Anda. Dans « *L'Ombre d'une Voix* », Matthias définit la société comme étant une société mystérieuse et ambiguë. Une réalité sociale selon l'auteur. « On dit souvent que les temps changent et que les hommes doivent aussi changer, suivre ce changement. Mais à Saur Ville, c'est la montée du Anda qui va donner ce nouveau tempo aux jeunes cadres qui veulent à tout prix devenir des grands notables et avoir le droit à la parole », explique Saïd Mouzé, de son vrai nom. Là où le concours de moralité prend le dessus en période électorale avec un nouveau rythme. Le droit à la parole pour ces politiques profitent de la naïveté des citoyens, de la société. « Les politiques usent de toute sorte de pratiques de bon usage pour faire



Saïd Mouzé alias Mathias

bon visage et paraître comme la personne la plus morale de la société », s'est-il moqué.

Pour écrire ce chef d'œuvre, l'auteur dit avoir été inspiré d'abord par la religion musulmane, plus particulièrement le récit des prophètes Youssouf et Jésus, en suite par la mythologie grecque qui met en garde l'homme face aux mendiants qui frappent à la porte car « il s'agit d'un Dieu transformé en mendiant pour tester la foi de l'homme » et enfin par la poésie latine de Lucrèce qui reproche aux Hommes de ne pas entendre la voix de la nature. « La notion de la voix est très importante puisqu'à travers la voix, on peut déterminer la nature d'une personne », explique Mathias pour qui la voix est une « révélation ». « Il n'y a pas de magie dans la voix ».

Saur ville meurt par la pollution. Canicule, pénurie, chaleur impitoyable et puanteur. Les Djinnns envahissent et empestent Saur-Ville; la tuant à petit feu. « Voilà ce qui arrive lorsqu'on n'écoute pas la VOIX de la Nature. Sahel n'est plus, pas plus que son indice droit qui sauve. Hazlom a perdu son pouvoir. Il n'entend plus la VOIX qui sauve. C'est le déclin de Saur ». Chiens et chats seront les sauveurs de la cité. C'est le 2ème passage par lequel l'ombre d'une voix va mettre le sort de Saur entre les mains de Hawa, cet enfant prodige et Dalila, sa femme. L'ombre d'une voix, c'est dans ce sens aussi la voix de l'ombre.

A.O Yazid

HABARI ZA UDUNGA

A la barre moult capitaines qui se disputent le gouvernail

Alors que le compte à rebours se met petit à petit en marche pour les prochaines échéances électorales, le microcosme sous les cocotiers va avancer ses pions sur l'échiquier politique. Entre la mouvance et les opposants de tous poils, les choses risquent de s'embrouiller avec les petites phrases assassines de certains leaders de ces deux bords, qui dans une certaine mesure, doivent défendre des bilans contrastés. Les ambitions cachées vont se révéler au grand jour et le petit peuple devra, une fois encore, se demander avec quelle sauce, il va être mangé, n'ayons pas peur des mots.

Le risque de pléthore de candidats ne doit pas nous faire oublier de tirer les leçons d'un passé récent, pour en éviter le retour, comme dirait le grand timonier chinois en son temps. La place des institutions sera nécessairement un des sujets phares. Quelle autonomie pour les îles ? Quel sera le rôle du ministre premier ? Quels pouvoirs réels pour les gouverneurs ? Des califes à la place du calife dans les îles ? Autant de questions que la prochaine campagne électorale doit s'atteler à débroussailler, autant que faire se peut.

Les îles de la lune ont toujours été victimes avant tout, de la folie d'une classe politique sans vision autre que celui du pouvoir pour le pouvoir. Nous écrivons souvent que « Nous donnons l'impression de manquer de vision que ce soit pour

le court, le moyen, ne parlons pas du long terme. Et l'une des raisons étant que la politique politicienne est devenue une industrie en pleine essor, pour le grand bien des vendeurs d'illusions ».

Nous devons avoir toujours à l'esprit que nos îles ressemblent à un frêle esquif qui navigue dans la mer déchaînée de la mondialisation et de sa globalisation, avec à la barre moult capitaines qui se disputent un gouvernail en piteux état.

L'opinion est en train de se demander, à tort ou à raison, quand est-ce que nous allons prendre le temps d'aborder sérieusement les questions relatives aux responsabilités personnelles des uns et des autres dans le charivari actuel.

A chaque fois, qu'on croit à une certaine accalmie sur le front des affaires et de la surenchère politico politicienne, il n'en est rien, tout au contraire. C'est, bien sûr, sans compter sur les capacités d'imagination du microcosme à brouiller les cartes et les esprits.

Il est temps d'adopter une approche plus pragmatique et qui tienne compte de la situation de précarité qui touche différentes couches de la société. Dans cet océan d'incertitudes, il est évident que le pays ne peut que régresser encore davantage.

Il serait temps de se réveiller et voir que ce petit jeu ne vaut pas la chandelle dans nos îles de la lune. Tout en nous rappelant au microcosme, ces paroles de Louis Antoine

Léon de Saint-Just dans « Fragments sur les institutions républicaines (1800) : "On veut bien être rigoriste en principes, lorsqu'on détruit un mauvais gouvernement. Mais il est rare que, si l'on vient à gouverner soi-même, on ne rejette bientôt ces mêmes principes pour y substituer sa volonté."

Mmagaza

APPEL D'OFFRE

PRESTATION DE RESTAURATION COLLECTIVE AVEC SERVICE

L'Exim Bank Comores SA, souhaite avoir un prestataire exerçant dans la Restauration.

Description de la mission

Le Restaurateur aura pour mission de fournir un service de restauration pour le personnel de la banque, sur deux sites, sis à Moroni Place de France et à HANKOUNOU.

Moroni Place de France

Jours de service : Lundi à Vendredi

Heure de livraison : 12h30

Horaires de service : 12h30 à 15h00

Agence Centre de Prêt gage situé à HANKOUNOU

Jours de service : Lundi à Jeudi et Samedi

Heure de livraison : 12h00

Horaires de service : 12h00 à 13h30

Horaires de service du Vendredi : 11h00 à 12h30

Durée du Contrat : un an renouvelable

Exigences du Restaurateur

• Le Restaurateur doit avoir une expérience dans la restauration individuelle et /ou collective.

Fournir des justifications de capacités techniques pour servir le nombre de 100 personnes.

- Documents juridiques : copie du registre commercial, patente de l'année en cours.
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle avec la justice.
- Proposition de différents menus hebdomadaires.
- Proposition de prix.
- Certificat d'autorité du Département de sécurité sanitaire et phytosanitaire : Certificat de Conformité et d'hygiène
- Preuve / attestation d'avoir fourni un service identique.

Échéance

En vue de nous permettre d'évaluer avec l'attention nécessaire chaque offre, le soumissionnaire doit nous soumettre son offre au plus tard le

Jeudi 13 Septembre 2018 à 14h00.

**SOUMETTRE SOUS PLI FERMÉ
ADRESSÉ AU SECRÉTARIAT DE LA
DIRECTION GÉNÉRALE.**

La réponse sera donnée sur le choix du prestataire le 20 Septembre 2018.



Pharmacie de garde
El Bobah Hadoudja: 773 13 89

FOOTBALL : CONFÉRENCE DE PRESSE DU STAFF DES COELACANTHES

Amir Abdou :

'Nous faisons de la projection, nous corrigeons nos erreurs'

A 24 heures du grand duel entre les Cœlacanthes et les Lions indomptables, le staff technique, le capitaine de l'équipe et le gardien de but des Cœlacanthes ont jugé convenable de porter à la connaissance du public l'enjeu du match et la préparation de ces éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations (Can), 2e journée. C'est en conférence de presse, tenue hier jeudi 6 septembre à Moroni, que l'information a été communiquée.

Les Cœlacanthes des Comores et les Lions indomptables du Cameroun se préparent à se mesurer demain samedi 8 septembre, à l'occasion de la 2e journée des éliminatoires de la Can, 2019. L'entraîneur principal Amir Abdou et le manager général Ben Amir Saandi, accompagnés du capitaine de l'équipe Nadjim Abdou et du gardien de but, Ali Ahmada ont fait part de l'environnement de préparation et de l'état d'esprit du

groupe:

« On travaille dans un climat de courtoisie. On projette des vidéos pour corriger nos erreurs. Cela nous permet de progresser graduellement. Nous jouons à domicile. Je crois que c'est un atout. Les Camerounais sont au-dessus de nous mais nous allons les perturber », explique Nadjim Abdou, le capitaine des Cœlacanthes. Le gardien de but enchaîne : « Nous avons une jeune sélection. Elle assure une bonne progression de match en match. Ce qui nous permet d'homogénéiser le groupe et de rivaliser avec les grandes nations du football d'Afrique ». Alors que le pays entier rêve d'une victoire, Amir Abdou réagit : « On est bien prêt même si le match s'apparente à la légende de « David contre Goliath ».

Les deux pays n'ont pas les mêmes moyens, sportivement et économiquement. Une rivalité s'avère difficile. Une victoire absolue est un rêve. Nous jouons sans pression mais notre objectif, c'est d'être



Les Conferenciers de gauche Ali Ahmada Amir Abdou Nadjim Abdou et Ben Amir Saandi

performant. C'est de gagner ». Lions indomptables et Cœlacanthes, face-à-face. La place des sélectionnés locaux a été évoquée. Le manager général apaise la situation. « Chaque joueur retenu a sa valeur. Aux séances d'entraînement, ils sont traités sur le même pied d'égalité. Ils s'adaptent sans complexe. Ils se sont bien intégrés

dans le collectif. Soyez rassurés, ce sont des joueurs de qualité. Ils vont être performants », avance-t-il.

A la question de savoir pourquoi c'est souvent vers la fin de la 2e période que les Cœlacanthes cèdent aux assauts de l'adversaire, le sélectionneur intervient : « Ce sont des erreurs de concentration, mais non techniques. Dans un match de grande intensité, la moindre erreur se révèle fatale. Tout comme les adversaires, nous attaquons, nous défendons ». Dans les Can, en principe, les pays organisateurs sont qualifiés d'office. Donc, une seule place est à pourvoir par le groupe (B), constitués par Cameroun, Comores, Malawi et Maroc. La situation ne risque-t-elle pas de démotiver le groupe ?

« On se prépare bien même si le temps est très court. On cherche absolument les 3 points convoités. Ce n'est pas un match amical. Les grandes nations du football sont souvent favorisées par l'arbitrage. Notre pays aime le football. On va jouer pour gagner, pour grandir et pour lui rendre hommage », assure Amir. Le capitaine Nadjim attire l'attention des joueurs : « Ne jouons pas le match avant le match. Évitions la pression et sacrifions-nous pour l'honneur de la nation! ». Sachons-le: si les Lions indomptables sont grands, les Cœlacanthes, eux, ne sont pas petits.

Bm Gondet

REFUS DE VISAS AUX ÉTUDIANTS COMORIENS

Le silence du gouvernement

Les autorités françaises ont suspendu la délivrance de visas aux ressortissants comoriens, y compris des étudiants ayant pourtant obtenu une place dans un établissement supérieur en France.

Il y a une semaine, des étudiants ont dénoncé le refus de l'ambassade de France à Moroni d'octroyer des visas malgré leurs inscriptions. Mais du côté de la diplomatie comorienne, c'est silence radio également. Une situation qui a suscité de vives réactions, ici comme en France. C'est le blocus total. La représentation française aux Comores refuse de délivrer des visas aux ressortissants de l'archipel jusqu'à nouvel ordre. Le motif, tout le monde le connaît : le contentieux entre la France et les Comores sur la question de la crise sociale et migratoire à Mayotte et la décision de Moroni de ne pas accueillir les comoriens refoulés de cette quatrième île de l'archipel.

Les seules exceptions sont celles qui relèvent d'une urgence médicale. Saïd Ahmada, député (LREM) des Bouches-du-Rhône et originaire des Comores, avait réagi dans un communiqué de presse publié le 29 août dernier demandant « la levée de la suspension des visas étudiants

pour les Comoriens ». Il en appelle directement à Jean-Yves Le Drian et Gérard Collomb.

« Il s'agit d'un contentieux entre la France et les Comores sur les clandestins au départ de Mayotte », a-t-il confié. « Je ne comprends pas qu'à l'heure où l'on veut développer la francophonie, on bloque les procédures d'inscriptions à l'université de certains étudiants. D'autant plus qu'il s'agit d'une immigration "haut de gamme". Pour obtenir leurs visas, les étudiants doivent être inscrits dans une université, ou une grande école, et prouver qu'ils ont les moyens de vivre en France », explique le député qui se dit « optimiste quant à l'issue de cette histoire ».

A Moroni, c'est le silence total. Le ministre des affaires étrangères en déplacement à l'étranger, le gouvernement n'a toujours pas communiqué sur cette affaire. L'espoir est toutefois permis. Amine Soeuf est attendu ce vendredi à Moroni et une solution sera peut être trouvée d'ici là. Il y a une semaine, les étudiants comoriens ont manifesté et ont crié leur désarroi. « Pourquoi nous soutirer de l'argent si on nous accorde pas les visas? », avait martelé un des étudiants qui a vu sa demande rejetée comme nombre de ses camara-

des. Même pour les jeunes comoriens ayant obtenu une place dans un établissement supérieur, « il n'y a aucune solution ».

Mohamed Youssouf



AVIS D'APPEL D'OFFRES



ITB N°03/2018/PNUD/COM – Construction du bâtiment à trois niveaux avec aménagement d'un parking des véhicules, d'un bloc technique et d'un réfectoire (DGSC à Moroni Ngazidja) en deux (2) lots

Dans le cadre du Projet de Renforcement de la Résilience des Comores aux Risques de Catastrophes liées au Changement et à la Variabilité Climatique, le PNUD cherche à construire un bâtiment pour la Direction Générale de la Sécurité Civile.

Les entreprises spécialisées dans ce domaine et intéressées par cet appel d'offres sont priées de bien vouloir :

1) Télécharger les documents de l'appel d'offres à partir du site du PNUD :
- http://procurement-notices.undp.org/view_notice.cfm?notice_id=49546

Ou

2) Retirer directement le dossier d'appel d'offres auprès du Service d'Achats du PNUD sous clés USB (sans virus)

Les offres doivent être déposées :

1. Au bureau du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)
Maison des Nations Unies à Hamramba
B.P 648 - Moroni - Comores

Au plus tard le lundi 1er octobre 2018 à 10h30

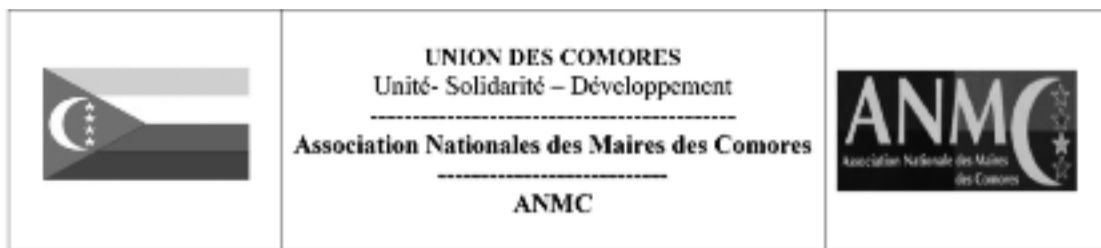
Une visite de site (obligatoire) sera organisée le lundi 17 septembre 2018 à Heure : 10 h 00 (heure locale TU). Lieu de rendez-vous : Direction Générale de la Sécurité Civile (COSEP). La visite de site sera suivie d'une conférence préparatoire à 11 h 00 (GMT+3).

Sagesse comorienne

Yahala naye tsolala pvyai

Qui fait mal (son lit) couche mal

Comme on fait son lit, on se couche



COMMUNIQUE DES MAIRES DE L'UNION DES COMORES

Après la nomination du nouveau Gouvernement qui compte trois de nos collègues à savoir,

- Djoumoi Said Abdallah en charge de la Coopération Internationale,
- Mohamed Doudou en charge de l'intérieur et de la décentralisation et
- Ladaenti Houmadi en charge de la Jeunesse, de l'Emploi, du travail, de la Formation et de l'insertion professionnelle, des sports, des arts et de la culture,

nous Maires de l'Union des Comores exprimons nos vifs et sincères remerciements à l'endroit du Chef de l'Etat, son Excellence Monsieur AZALI ASSOUMANI.

La présence des Maires au Gouvernement témoigne encore une fois de la confiance du Chef de l'état envers les Communes et sa volonté d'une décentralisation effective pour une administration plus proche de nos citoyens.

Ainsi, l'Ensemble des Maires de l'union des Comores, compte sur leurs collègues Ministres pour l'encrage de l'institution Communale, levier de l'émergence de notre pays et pour la lisibilité des actions des élus locaux.

Les Maires des Comores appellent leurs administrés à se joindre à eux pour soutenir la politique et l'action du Chef de l'Etat

RELIGION

Lorsque l'un d'entre vous fini le dernier tachahud, qu'il demande la protection d'Allah contre 4 choses :



« Ô Seigneur ! Je cherche protection auprès de Toi contre les tourments de la tombe, contre le supplice de l'Enfer, contre la tentation de la vie et de la mort et contre le mal de la tentation de l'Antéchrist. »

Nos points de vente

Nassib Itsandra	Au paradis du livre
Nassib volovolo	Mag Mrket
Nassib Bacha	Station Filling
Nassib Kalfane	Librairie A la Page
Gare du nord	Nouveauté
Chez Kamardine Matelec	Bus Place de France
Wadaane coulé	Karthala chez Tati
Hadoudja chez Soroda	Magasin Mzé Cheik Gobadjou
Hadoudja chez Nadi	Café de la Médine Badjanani
Pâtisserie Pain Soleil Magoudjou	Said Bacar Djomani

REPRISE DES VOLS

Tarif au départ de Moroni

MAYOTTE

PROMO
110 000KMF*
Aller/Retour

Plus d'info

+269 328 69 69

*Voir conditions en agence et sur www.flyabaviation.com

 **AB Aviation**